

Image not found or type unknown



Non imposable: quels avantages

Par **babou57**, le **20/08/2008 à 18:46**

Bonjour, je me suis mariée l'année dernière, je suis donc non imposable sur le revenu ainsi que mon mari. Je voulais savoir s'il y a d'autres avantages. Par exemple, sur la taxe foncière ou d'habitation, sur diverses aides (je sais qu'il y a la prime à la cuve par exemple)?
Merci d'avance.